



# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 154

MONTRÉAL, LE MERCREDI 6 JUILLET 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Assainir les écosystèmes ou l'industrie de l'eau?

Le Conseil des ministres s'apprête à réorienter, peut-être même aujourd'hui, l'important Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) dans lequel ont été investis 4,7 milliards\$, un montant qui atteindra bientôt 6 milliards\$ avec les projets en cours.

La réforme mise de l'avant par le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, le nouveau responsable du futur programme «d'équipements municipaux», vise à épargner plusieurs centaines de millions\$, à intégrer la logique de l'épuration à celle de la restauration des infrastructures municipales et hausser encore un peu le pourcentage de la population québécoise qui épure ses eaux usées. Et le ministre se propose, d'après les informations disponibles, de concentrer son aide sur les municipalités moins nanties.

On peut vraiment dire, sans sombrer dans le lieu commun, que le Québec est à la croisée des chemins en assainissement.

Les usines d'épuration, construites ou en préparation, vont hausser le niveau d'assainissement à 90% de la population «branchée» sur réseau d'égout.



Louis-Gilles Francoeur

Dans sa logique de réforme administrative, où les enjeux sont fondamentalement financiers et sociaux, la réforme Ryan a commencé et continuera de susciter bien des malaises.

D'abord parce qu'elle veut diminuer l'ampleur des investissements publics, qui devaient atteindre les 1,5 milliards\$, boues d'épuration et débordements compris. Et aussi parce que les petites municipalités, qui ont payé pour la dépollution des grandes villes, acceptent mal qu'on ne leur renvoie pas l'ascenseur, comme en Ontario et aux États-Unis. On estime, là-bas, que grandes et petites villes doivent respecter les mêmes normes minimales de rejet et que la collectivité doit assumer l'excédent de coût de l'épuration dans les plus petites villes, où les coûts de revient sont plus élevés parce que répartis sur moins de gens.

Mais cette question d'équité sociale en soulève une autre, plus fondamentale: que voulons-nous assainir? Pour quoi épurer?

Le bilan gouvernemental de 15 ans d'assainissement au Québec, que Le Devoir divulguait cette semaine, indique que l'objectif administratif initial est presque atteint, soit assainir les rejets d'au moins 90% de la population sur réseau. Mais Québec découvre que l'atteinte de cet objectif ne nous assure pas que les cours d'eau vont échapper au processus de vieillissement accéléré, qui les tue lentement. Si leur mort biologique constitue un minimum incontournable, le vrai débat devrait être de leur redonner la santé, d'augmenter le nombre et la vitalité des espèces qu'ils abritent.

Si les cours d'eau ne sont pas plus en santé, après 4,7 milliards\$, indique le bilan gouvernemental, c'est que le PAEQ a été utilisé à certaines époques autant comme un antidépresseur économique que comme un outil de gestion environnementale. Il fallait éparpiller d'importants investissements rapidement. Et le choix des projets s'est fait en fonction d'objectifs sociaux plus qu'environnementaux. On voulait obtenir, ce qui est légitime, des eaux brutes saines pour protéger les prises d'eau potable municipales et même permettre dans les rivières la baignade et la pêche.

Si on avait voulu plutôt guérir nos cours d'eau de la dégénérescence et de la mort biologique à plus ou moins long terme, on n'aurait pas abandonné l'idée d'une attaque concertée sur les pollutions urbaines, industrielles et agricoles, bassin par bassin. Le tiers de la pollution industrielle est toujours intact et la pollution agricole, causée par l'érosion, les pesticides et les engrais, n'a pas vraiment reculé. La lutte aux déversements de fumier, là encore, visait souvent plus à protéger les prises d'eau que les cours d'eau.

L'échec relatif du PAEQ au plan environnemental vient du fait qu'on a dépensé sans se demander où chaque dollar profiterait le mieux à l'environnement, une logique élémentaire d'investisseur. On n'a pas regardé les cours d'eau comme de grands corps vivants, malades des humains et de leur industrie sous toutes ses formes, dont le coeur devait être guéri avant les ulcères d'estomac.

On peut refaire le PAEQ en fonction d'une approche écosystémique et investir les 1,5 milliards\$ qui restent, sur les organes vitaux de nos grands écosystèmes aquatiques pour les sauver de l'eutrophisation et mieux, leur redonner vie. On peut aussi se contenter d'un compromis susceptible de satisfaire à la fois les comptables gouvernementaux et l'industrie de l'eau tout en évitant une tempête municipale à deux mois des élections: mais ce sera à coup sûr aux dépens des objectifs environnementaux à l'origine du PAEQ.

POLITIQUE

M3i: Hydro-Québec ne reculera pas

PAGE A 4



MONTRÉAL

Kanesatake: émoi autour d'une arrestation

PAGE A 3

ÉCONOMIE

Le CPQ préfère la TPS à une hausse des impôts

PAGE B 2



## Le Service de police «tolère l'incompétence», dit Malouf

«Je ne dirige pas une organisation malade», lui réplique Jacques Duchesneau

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) vient d'essuyer un dur coup avec la présentation hier d'un rapport incisif et très critique sur son fonctionnement et ses pratiques.

L'auteur du rapport, le juge Albert Malouf, émet en effet 42 recommandations pour tenter de remédier au «manque de coordination et de communication entre sergents et officiers supérieurs», au «flottement sérieux» dans le commandement des opérations, à la faiblesse de l'évaluation du personnel, à la désuétude des équipements de communication, à l'intégration aléatoire des nouveaux policiers.

Le jugement de M. Malouf sur les structures de com-

mandement est accablant: il est arrivé, écrit-il, que les officiers «commandaient mal leurs hommes parce qu'ils ne savaient littéralement pas quoi faire eux-mêmes».

Pour le juge Malouf, la culture de l'ensemble du SPCUM «tolère l'incompétence».

Enfonçant le clou, il ajoute que «le SPCUM est un corps en proie à de nombreuses divisions, qui influent de façon négative sur sa performance (...), un corps où la frustration est élevée, dont les policiers ont tendance à s'accommoder en accomplissant leurs tâches de manière routinière».

Le juge Malouf fait également valoir que des pratiques de tir obligatoire devraient être instaurées au SPCUM, et que le port d'arme devrait être retiré temporairement au

VOIR PAGE A 8: MALOUF



PHOTO JACQUES NADEAU

Le directeur du Service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, flanqué de la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Mme Vera Danyluk.

## Arafat forme son gouvernement



PHOTO AP

À SON ARRIVÉE À JÉRICHO, hier, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a été accueilli par des représentants de la secte juive ultra-orthodoxe et antisioniste Neturei Karta. L'un des membres de cette secte fera partie du premier gouvernement «autonome» palestinien, dont l'installation à Jéricho a été annoncée hier par Arafat au cours d'une brève visite. Nos informations en page A 5.

## Les «jeux du macramé»

Entre le Mondial et le Tour de France, les Jeux de la Francophonie, qui s'ouvrent à Paris, se cherchent une identité

PASCALE PONTORÉAU

En 1987, lors du Sommet de Québec, des francophones zélés ont eu l'audacieuse idée de créer les Jeux de la Francophonie. On connaissait déjà les Jeux olympiques, leur idéal, leurs ouvertures spectaculaires, leur surenchère médiatique et leurs records sans cesse surpassés. Moins haut en couleur, les Jeux du Commonwealth rappellent la grandeur coloniale de l'Empire britannique. Encore moins visibles et beaucoup moins connus: les Jeux de la Méditerranée, les Jeux des petits États réunissant Malte, le Liechtenstein, Andorre et autres mini-pays européens depuis douze étés. Alors, pour ne pas se sentir en reste, les francophones, forts de leurs quarante-sept drapeaux, se sont jetés à l'eau.

Côté idéal, rien à redire. Les Jeux, à l'image des olympiades originelles, réunissent des sportifs... et des artistes. Les pays d'accueil sont alternativement, aux deux ans, du Sud

puis du Nord et reçoivent à leurs frais les délégations des pays membres de la Francophonie. En 1989, le Maroc a eu la lourde tâche d'accueillir les premiers Jeux de la Francophonie. Mais, la présence d'une compétition en «métiers d'art» et les piètres résultats obtenus dans les disciplines d'honneur ont rapidement acculé à l'événement le surnom de «jeux du macramé»!

Le concept de cette jeune manifestation francophone, axée sur la culture et le sport, reste «encore flou, encore mou», admet le ministre Liza Frulla, arrivée hier à Paris pour soutenir les 150 athlètes et artistes de l'équipe québécoise. Il devra donc «être raffermi» et éventuellement réservé aux «jeunes espoirs» artistiques et sportifs des pays francophones.

«Ça pourrait être nos espoirs versus leurs espoirs. C'est probablement ce qui va arriver, a prédit le ministre de la Culture hier en inter-

VOIR PAGE A 8: MACRAMÉ

## Géniaux, ces gitans

Les trois spectacles ont attiré plus de 85 000 personnes

GUYLAINÉ MAROIST

Le ciel de plomb qui menaçait la ville en fin d'après-midi n'aura pas découragé les mélomanes montréalais de s'offrir une soirée tzigane. Les cumulo-nimbus ayant heureusement plié bagage, 85 000 convives ont envahi la rue Ste-Catherine pour participer à la grande fiesta lancée par les organisateurs du Festival de Jazz.

Foulant le succès du film *Latcho Drom*, David Jobin, grand vizir de la programmation extérieure, a misé cette année sur cette musique à l'âme vagabonde pour faire culminer la quinzième édition du Festival. Ce grand fervent d'effusion gitane a invité le groupe Bratsch, le trio Rosenberg et le groupe Strunz & Farah, qui avaient tous fait bonne figure lors de la série thématique en 1991.

Le quintette français Bratsch a donné le coup d'envoi de cette super-boum annuelle, qui a connu ses temps forts par le passé avec les groupes Galliano, Uzeb, le guitariste Pat Metheny et le chanteur sud-africain Johnny Clegg. Avec une sonorisation déficiente en début de parcours, malgré les 60 000 watts crachés par les hauts-parleurs, ces romanichels ont quelque peu endormi la foule avec leurs loki d'ili, chansons lentes du répertoire gitans des Balkans. Il a fallu attendre les



FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

VOIR PAGE A 8: GITANS

## Washington ferme la porte aux Haïtiens

Un camp de réfugiés mis sur pied au Panama

D'APRÈS L'AFP

Washington — Face à un afflux de réfugiés haïtiens, les États-Unis ont adopté un nouveau dispositif visant à décourager les départs en exil par la mer et fermer tout espoir d'entrée aux États-Unis.

Les Haïtiens qui fuient leur pays par mer et qui sont recueillis par les garde-côtes américains ne seront plus accueillis aux États-Unis — même s'ils sont considérés comme des réfugiés politiques —, mais placés dans des camps, a annoncé hier le responsable américain chargé du dossier haïtien, M. William Gray.

«Les boat people qui nécessitent une protection (pour des raisons politiques) auront la possibilité de l'obtenir dans des camps de réfugiés», a précisé M. Gray au cours d'une conférence de presse à la Maison Blanche.

Le premier de ces camps, avec une capacité de 10 000 personnes, sera établi au Panama et un accord de principe a été atteint avec l'île de la Dominique et Antigua pour l'ouverture d'autres camps, a précisé M. Gray. En aucun cas, les personnes ainsi placées sous la protection des États-Unis et du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ne pourront être admises sur le sol des États-Unis.

L'annonce de cette décision fait suite à l'augmentation très nette des Haïtiens cherchant à fuir leur pays par la mer. Au cours des onze derniers jours, quelques 10 000 réfugiés haïtiens ont été interceptés par les garde-côtes américains.

Jusqu'à présent, les États-Unis renvoyaient les réfugiés fuyant leur pays pour des raisons économiques.

VOIR PAGE A 8: HAÏTIENS

INDEX

- Agenda .....B6
- Avis publics.....A4
- Classées.....B4
- Culture.....B8
- Économie.....B2
- Éditorial.....A6
- Le monde.....A5
- Mots croisés.....A4
- Les sports.....B5



MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies Max: 27  
Détails en B 4

DEMAIN

Clichés d'été:  
la Minganie et  
la Basse-Côte-Nord



## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## MALOUF

Son rapport fait état de directives imprécises ou inexistantes dans plusieurs secteurs d'intervention stratégiques

SUITE DE LA PAGE 1

policier qui ne réussit pas à se classer lors de ces tests.

De plus, le juge Malouf s'interroge sur la syndicalisation des officiers, constatant les tensions patronales-syndicales qui prévalent dans le service.

Le directeur du SPCUM, Jacques Duchesneau, a d'emblée fait valoir hier qu'il espérait que ce rapport soit le dernier, après qu'une série de rapports ait formulé pas moins de 185 recommandations depuis 1988 envers la police montréalaise.

M. Duchesneau a soutenu que 26 des 42 recommandations du rapport Malouf ont été ou sont en voie d'être réalisées, et que 16 sont à l'étude. Il a reconnu certaines lacunes au SPCUM, notamment au niveau de la supervision des enquêtes, des processus d'évaluation, de la supervision et des communications, de la formation, mais il a également voulu insister sur les points forts du SPCUM tel que retenus dans le rapport, dont la qualité des rapports de vérification interne, la compétence et le fonctionnement de la Section technique (SWAT), et la pertinence de l'approche communautaire.

Jacques Duchesneau s'est élevé contre le diagnostic de «tolérance envers l'incompétence», soutenant que

ce n'était pas le cas. «Je ne dirige pas une organisation malade» soutient-il, estimant aussi que les policiers ont «droit à l'erreur».

Le juge Malouf avait reçu le 15 mai 1992 le mandat du ministre de la Sécurité publique d'alors, Claude Ryan, de réviser «de façon approfondie et globale» l'organisation, les méthodes, les standards, les pratiques, et les procédures du service de police.

Ce mandat découlait d'une recommandation du rapport du coroner Yarosky, rédigé à la suite du décès de Marcellus François, tué par l'arme d'un policier du SPCUM le 3 juillet 1991.

Le juge Malouf a procédé à l'examen d'événements comme les tueries de Polytechnique et de Concordia, l'affaire Marcellus François, le saccage sur la Plaza Saint-Hubert, l'émeute qui avait suivi le passage de Guns'n Roses au Stade, etc.

Le groupe a étudié des rapports d'événements, participé à des activités de patrouille, visité des corps policiers canadiens et américains, rencontré plusieurs membres du service.

Son diagnostic fait état de directives imprécises ou inexistantes dans plusieurs secteurs d'interventions stratégiques, de rapports opérationnels et administratifs incomplets, de nombreux problèmes de supervi-

sion, de formation inadéquate. «Sans aucune exception, écrit-il, toutes les opérations que nous avons examinées ont été marquées par des flottements, parfois très sérieux, au niveau du commandement des opérations».

La première recommandation exige d'ailleurs une révision immédiate de tout le système de supervision.

En ce qui concerne l'utilisation de la force, les écarts de conduite (qui sont l'œuvre d'une minorité de policiers) sont principalement imputables «à des faiblesses évidentes au niveau de l'intégration des nouveaux policiers, au niveau du processus d'évaluation et au niveau de la supervision».

Le juge propose plusieurs mesures techniques pour améliorer l'intervention sur le terrain, et il recommande la mise en place d'un véritable processus d'intégration des nouveaux policiers par un système de policiers instructeurs ou tuteurs pour chaque recrue.

Jacques Duchesneau a indiqué hier qu'un programme de formation sur mesure allait être implanté en janvier prochain.

Le juge Malouf fait également l'historique des rapports syndicaux au SPCUM. Le discours de la Fraternité des policiers lui paraît caractérisé «par son agressivité et par une méconnaissance volontaire des contraintes budgétaires qui affligent la CUM».

M. Malouf ajoute que l'accréditation syndicale des constables et cadres intermédiaires peut être remise en question, mais toute tentative de régler ce dossier «de manière autoritaire et unilatérale est vouée d'avance à l'échec».

Il est donc urgent de tenir un débat public éclairé sur cette question, ajoute-t-il.

Jacques Duchesneau s'est montré plutôt tiède sur cette question, déclarant qu'il n'allait pas «précipiter cette démarche».

Pour le président de la Fraternité des policiers Yves Prud'homme, la désyndicalisation des officiers est «non-négociable: c'est une question qui a fait l'objet d'un débat public il y a plusieurs années, débat que le gouvernement avait réglé pour des raisons de paix industrielle, d'équilibre des forces».

Il ajoute que le rapport Malouf soulève des questions mais n'apporte aucune preuve que le syndicalisme nuit au travail des policiers.

De façon générale, il se dit d'avis que les constatations relatives à la frustration et à la démotivation des policiers sont les mêmes que celles qui ont été rapportées par la Fraternité ces dernières années.

«Les policiers travaillent avec les outils mis à leur disposition», conclut-il.

## Le PLQ devra suspendre sa campagne publicitaire

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

Le Parti libéral qui entreprenait, hier, dans les journaux une nouvelle campagne de publicité pré-électorale devra y mettre fin, au plus tard demain, alors que le premier ministre, Daniel Johnson, sera forcé d'annoncer la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

C'est l'avis exprimé par le directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté.

M. Côté est catégorique, sitôt qu'un décret est pris pour déclencher la tenue d'une élection, qu'elle soit complémentaire ou générale, les partis politiques sont tenus d'attendre au moins 29 jours avant d'entreprendre leurs campagnes publicitaires.

Avant cette période seules les dépenses relatives à l'organisation (bureau électoral, lignes téléphoniques, etc.) sont permises et les formations politiques doivent attendre 29 jours, c'est la loi, avant de vendre leurs couleurs dans les journaux, à la télévision ou à la radio.

Se référant à certains articles de la loi électorale, Pierre-F. Côté souligne que toute publicité est interdite dans les 29 jours suivant la prise d'un «décret» déclenchant une élection. M. Côté interprète le mot «décret» en l'appliquant aussi bien au déclenchement d'une élection complémentaire, qu'au déclenchement d'une élection générale. Donc, à partir de demain 7 juillet, terminée la pub nationale.

Cet avis du directeur général des élections risque de contrecarrer les plans du PLQ. Selon des informations obtenues par *Le Devoir*, la machine libérale souhaitait donner une suite télévisée à la campagne lancée hier dans les journaux. Au dessus d'une photographie floue de Jacques Parizeau, l'on peut lire le mot «compromette»; au dessus d'une photo claire de Daniel Johnson on lit le mot «construire».

M. Johnson affirmait, hier, que les campagnes publicitaires pré-électorales de son parti avaient entraîné des déboursés «de moins d'un demi million». Un des ses collaborateurs devait par la suite préciser qu'il s'agissait plutôt d'un montant «de moins de 400 000 dollars».



Le groupe français Bratsch.

PHOTO JACQUES NADEAU

## GITANS

Le duo Strunz and Farah:  
pas la moindre émotion

SUITE DE LA PAGE 1

vivaces khelimaski d'ili et leur rythmes endiablés pour que les convives exultent. On a joué des castagnettes avec ses mains encourageant le coup d'archet aux accents klezmer de Bruno Girard. Le groupe, qui reviendra à la salle du Gesù au début d'octobre, a fait honneur aux airs et romances russes, roumains, yougoslaves, bulgares, arméniens et yiddish pendant qu'on projetait des diapositives sur les façades du complexe Desjardins et de la Place des Arts. Des oeuvres de Miro (c'est quoi le rapport?) et des palabres illisibles. Pas tellement réussi comme show visuel...

Suivait le trio Rosenberg, groupe de gitans hollandais foulant les pistes de Django Reinhardt. Le grand Grapelli, qui enregistrait cette année au Carnegie Hall un album avec ses jeunes virtuoses, a dit qu'il s'agis-

sait du meilleur groupe tzigane qu'il ait entendu de toute sa très longue carrière. Quand Stochello, guitariste lead du trio, a attaqué sa macaferri, hier soir, on a compris que le grand violoniste avait confondu «meilleur» avec «rapide».

Stochello joue sans doute «mieux» de la six-cordes que Django, techniquement parlant, mais il n'a pas l'âme du guitariste aux doigts tronqués. Mais moments tout de même forts agréables, notamment lors de la relecture de Nuages, pièce fétiche de Django.

Après le trio Rosenberg, le duo américain Strunz and Farah a pris la possession de la scène sans que l'on ait ressenti la moindre émotion dans la foule. À l'image de l'ensemble du spectacle présenté, ce duo manquait totalement l'aspect communication. Ils ont joué aussi sagement que le trio Rosenberg.

## HAÏTIENS

«Nous ne voulons pas voir  
les gens se noyer»

SUITE DE LA PAGE 1

Mais ceux qui, après examen de leur dossier en Haïti ou sur des bateaux américains croisant au large, obtenaient un statut de réfugié politique, pouvaient être accueillis aux États-Unis.

En annonçant cette mesure de dissuasion, William Gray a lancé un appel aux Haïtiens pour qu'ils ne prennent pas la mer au risque de leur vie. Il a mis en exergue le naufrage d'un bateau surchargé qui aurait fait il y a deux jours au large de Saint-Marc plus de 150 victimes. Une trentaine de réfugiés ont déjà péri noyés la semaine dernière sur la côte sud-ouest du pays à la suite d'une panique provoquée par des coups de feu en l'air de policiers locaux.

«Nous demandons instamment au peuple haïtien de rester en Haïti. Nous ne voulons pas voir les gens se noyer», a souligné M. Gray.

M. Gray a réaffirmé qu'il n'était pas question «d'une intervention militaire imminente» en Haïti, précisant qu'imminent voulait dire «une période de quelques jours». Mais il a répété qu'une option militaire était sur la table.

M. Gray a affirmé que le déploiement au large de Haïti, annoncé hier par le Pentagone, de quatre nouveaux navires américains avec à leur bord quelque 2000 «Marines» n'était pas lié à cet afflux de boat people, mais à l'éventuelle évacuation des citoyens américains. Le groupe d'assaut américain composé de quatre navires, dont un porte-hélicoptères, va se diriger aujourd'hui vers Haïti et renforcer le dispositif de 9 bâtiments américains croisant au large des côtes haïtiennes. Conduit par le porte-hélicoptères USS Inchon, le groupe comprend le USS Trenton, le USS Portland et le USS Spartanburg County. Ils rejoindront un autre navire d'assaut, le Wasp, qui mène depuis plusieurs semaines des exercices dans le secteur avec 650 Marines à son bord.

L'émissaire américain a noté que le président constitutionnel d'Haïti, M. Jean-Baptiste Aristide, «n'avait pu être joint» afin d'être informé des nouvelles dispositions américaines visant les boat people mais qu'il «serait surpris» qu'il ne les entente pas.

L'accroissement de la misère du aux sanctions internationales, le taux

plus élevé des asiles politiques (25% environ) désormais accordés dans le cadre des nouvelles mesures de l'administration Clinton, la présence des navires de guerre américains près des côtes et, dans une moindre mesure, la persistance de la répression politique, ont augmenté d'une manière spectaculaire le nombre des boat people haïtiens ces derniers jours.

Par ailleurs, le gouvernement du président provisoire Emile Jonassaint (non reconnu par la communauté internationale) s'est déclaré lundi soir «profondément indigné» par l'attitude des bateaux des gardes-côtes américains au large d'Haïti.

Ces navires, «au mépris des accords et conventions signés par les États-Unis, violent les eaux territoriales haïtiennes pour arraisonner les embarcations de pêche, kidnapper de petits pêcheurs et les présenter ensuite à la presse comme des voyageurs clandestins», souligne un communiqué gouvernemental.

D'autre part, un juge de Miami a accordé 41 millions de dollars de dommages et intérêts à six Haïtiens qui affirmaient avoir été torturés par le régime militaire de Prosper Avril.

Ce procès avait été intenté en février 1991 alors que Prosper Avril, l'un des militaires haïtiens qui se sont succédé au pouvoir à Port-au-Prince dans les années 80, vivait à Miami. Il avait regagné Haïti après le coup d'État qui, en 1991, a renversé le président élu Jean Bertrand Aristide.

Les six Haïtiens affirmaient avoir été arrêtés, sévèrement battus et torturés par des soldats agissant sous les ordres de Prosper Avril. Certains d'entre eux avaient ensuite été détenus pendant une longue période sans soins médicaux et tous ont subi des infirmités permanentes, selon le texte de leur plainte en justice.

L'un des plaignants, le Dr Fernand LaForest, qui vit maintenant à Paris, a déclaré que «beaucoup d'Haïtiens estiment que les États-Unis sont responsables de la crise actuelle». «Il est reconfortant de voir un tribunal américain punir un tortionnaire haïtien», a-t-il ajouté.

Le montant de ces dommages et intérêts a été fixé vendredi soir par un juge de Miami et rendu public hier par le Centre pour les Droits Constitutionnels de New York qui représentait les Haïtiens dans ce procès.

## MACRAMÉ «Nous sommes différents des autres»

SUITE DE LA PAGE 1

view. L'important, ce sera, à défaut d'avoir les équipes de pointe et des grandes vedettes, d'avoir des équipes équilibrées formées des éléments les plus prometteurs.

Entre les «vrais» jeux et les grandes compétitions internationales, entre les grands festivals culturels et les prix prestigieux, les jeux francophones ont du mal à trouver leur identité. «Parce qu'ils sont encore tout jeunes, souligne Mme Frulla. C'est seulement la deuxième édition. Mais il reste avant tout que réunir comme ça la jeunesse francophone de 46 pays est un objectif tout à fait louable».

«Nous sommes différents des autres. Nos jeux associent performance et solidarité. On ne doit donc pas se calquer sur les autres mais bien inventer autre chose», clament les organisateurs. Ainsi, pour la deuxième tenue des Jeux — retardée à la suite des péripéties de la politique politicienne hexagonale — le comité a mis le paquet. Et depuis ce matin, c'est Paris qui brille, jusqu'au 13 juillet, sous les feux de la francophonie avec sept compétitions artistiques (danse contemporaine et traditionnelle, chanson, peinture, sculpture, conte et production télé) et sept disciplines sportives (athlétisme, handisport, basket féminin, foot-

ball, handball masculin et féminin, judo masculin et féminin, lutte libre et tennis de table).

Plusieurs manifestations risquent cependant de détourner l'attention tant des journalistes que du public: la Coupe du monde de football et le Tour de France cycliste, deux activités populaires à souhait ainsi qu'une kyrielle d'activités francophiles: une rencontre avec des écrivains des cinq continents — Marie-Christine Blais représentera le Québec aux côtés, entre autres, de Simone Schwartz-Bart et Rachid Mimouni — un spectacle du Ki-Yi M'Bock de Were Were Liking d'Abidjan et un concert des Haïtiens de Boukman Ekspéryans...

Mais, on a beau se complaire dans les préjugés, ces Jeux seront toutefois l'occasion pour certains artistes — les sportifs auront plein de sites tout frais tout neufs à leur disposition — de se produire sur des scènes aussi prestigieuses que celle de l'Olympia (chanson), du théâtre du Rond-Point Renaud-Barrauld (conte, danse traditionnelle) ou du centre Pompidou-Beaubourg (danse contemporaine et production TV) et d'exposer leurs œuvres dans les salles de l'Hôtel de la Monnaie. Les juges peuvent être naïfs mais on peut difficilement qualifier les Manu Dibango, Alain Lamontagne, Filippe Sawadogo (directeur du FESPACO), César et autres pré-

sidents ou membres de jury de guignols qui se sont laissés embarquer dans cette aventure sans souci de crédibilité.

Du côté québécois, l'auteur-compositeur-interprète Stephen Faulkner, le conteur Jocelyn Bérubé, la chorégraphe Shantal Nicole, la compagnie de danse Migration, le peintre Michel Barbeau, le sculpteur André Fournelle et les réalisatrices Suzanne Guy et Diane Garneau défendront les couleurs de la Belle Province. Pour les sportifs, il a fallu attendre le 20 juin pour obtenir les noms de la délégation même si Bruni Surin court d'ores et déjà sur toutes les lèvres; au football, on notait la présence de deux Cana-

diens dans la formation francophone affrontant... et perdant devant l'équipe de France A. Quels que soient les résultats obtenus et les problèmes persistant à quelques semaines de leur ouverture, ces deuxième Jeux de la Francophonie seront un ultime et irréversible test pour leur avenir. Soit ils mourront avant de naître et sombreront dans l'oubli le plus total — ce qui sera relativement facile vu qu'ils sont déjà inconnus —, soit ils deviendront un rendez-vous suivi.

Il semblerait que la Ville lumière ait voulu prendre les paris... un moyen comme un autre de mettre en sourdine la dévaluation du franc CFA!

<b>LE DEVOIR</b> RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATION	LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30	PUBLICITÉ AVIS PUBLICS (514) 985-3344 ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344 PUBLICITÉ (514) 985-3399 NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305	SERVICE À LA CLIENTÈLE • Extérieur (sans frais) • 1-800-463-7559	DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30 2050, RUE DE BLEURY, 9 <sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9	SERVICE DES ABONNEMENTS Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux. Montréal (514) 985-3355
	(514) 985-3333 (514) 985-3333				